



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Chef de Cabinet

Référence à rappeler :
P2/2022/A/18764/EDE

Paris, le 1 NOV. 2022

Madame la Présidente,

Vous avez fait part à Madame Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, du courriel que vous avez adressé à Monsieur David Lesourd, responsable de bureau au sein de l'agence Crédit Agricole Normandie-Seine. En ce sens, vous évoquez les difficultés rencontrées par votre association, en raison d'un retard lié au versement d'une subvention qui vous a été octroyée.

Sensible à la situation que vous évoquez, la ministre a pris connaissance de votre correspondance avec attention et m'a chargé de vous indiquer que le ministère de la Culture n'intervenant pas dans les décisions d'attribution des subventions, le suivi de ce dossier est effectué par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Normandie ainsi que les collectivités locales.

Aussi, compte tenu de l'objet de votre demande, j'en ai saisi les services concernés de la direction générale de la création artistique, en lien avec la DRAC de Normandie, afin qu'elle soit examinée avec soin. Ces derniers ne manqueront pas de vous tenir informée de la suite qui pourra lui être réservée.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

P10
Djilali GUERZA

Madame Virginie GUILLAUMET
Présidente
Association Culture Jazz
56, rue Naguet de Saint Vulfrain
76490 RIVES-EN-SEINE